



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 31 / 08 / 2023

Dossier complet le : 27 / 12 / 2023

N° d'enregistrement : 2023 - 7293

## 1 Intitulé du projet

Centrale photovoltaïque au sol sur la commune de la Chevrolière (44)

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

NOUVERGIES

Raison sociale

NOUVERGIES SA

N° SIRET

5 0 3 5 1 1 0 8 1 0 0 0 5 4

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

BOURRELIER

Prénom(s)

Jean Claude

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité	Installation au sol d'une centrale photovoltaïque d'une puissance inférieure à 1 MWc.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de la Chevrolière(44).

Le site d'implantation est situé sur un terrain sans activité agricole (pas de déclaration PAC depuis 2016) et entretenu par fauchage. Il est situé sur la parcelle D 754 et D 1351 d'une contenance totale de 14 335 m<sup>2</sup>.

La centrale sera implantée sur 1.4 ha. Les panneaux seront fixés sur des rangées de tables photovoltaïques espacées entre elles de 7.5 m, enfoncées dans le sol avec une hauteur minimale de 50 cm. Les structures seront ancrées au sol par pieux battus ou en supports de béton. Un réseau de câbles enterrés acheminera le courant des onduleurs sur l'emprise du site vers un poste électrique d'une emprise au sol de 25 m<sup>2</sup>.

L'installation sera raccordée au réseau par le biais d'une ligne HTA 20 kV aérienne traversant la parcelle. (Voir schéma d'implantation en Annexe)

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif l'installation d'une centrale de production d'énergie renouvelable sur un site agricole non exploité afin de valoriser le foncier communal.

L'objectif de ce projet est de contribuer à l'accroissement des parts d'énergies renouvelables dans la production française sur un terrain non exploité, sans conflit d'usage. La construction projetée répond à un objectif d'intérêt collectif, puisque c'est une construction technique au regard de la jurisprudence de la Cour Administrative d'Appel de Nantes en date du 23 Octobre 2015. En effet l'arrêt susmentionné édicte que : « les panneaux photovoltaïques, destinés à la production d'électricité, et contribuant ainsi à la satisfaction d'un intérêt public, doivent être regardés comme des installations nécessaires à un équipement collectif au sens des dispositions de l'article L.123-1 du Code de l'urbanisme ».

Le projet répond à ces objectifs en contribuant avec une puissance installée de 995 kWc pour une production de 1.16 GWh/an, soit environ la consommation électrique annuelle de 500 personnes, il répond aussi à un des objectifs stratégique du Diagnostic territoriale effectué en 2020 par la ville de la Chevrolière (développer les énergies renouvelables). Un bénéfice d'environ 33 Tonnes de Co2 par an est attendu par la production d'électricité photovoltaïque.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La durée du chantier est estimée entre 3 et 5 mois et sera séquencé en 4 étapes :

1. Préparation du terrain. Le terrain sera nivelé de façon à garder les deux petits fossés à leurs niveaux actuels et sans installations de tables photovoltaïques dans le but de conserver le ruissellement actuel des eaux pluviales. Une clôture laissant passer la petite faune sera installée autour de l'emprise du projet.
2. Ouverture des tranchées et mise en place du réseau électrique à environ 50 cm de profondeur.
3. Les structures métalliques seront installées au sol à l'aide de pieux battus ou de supports en béton. Les panneaux seront vissés sur les structures, et le réseau interne sera câblé (Onduleurs - Chaines).
4. Installation du poste de livraison et raccordement au réseau public par le gestionnaire de réseau. Les aménagements paysagers seront réalisés en fin de chantier.

L'accès au chantier se fera par la route à L'Ouest. Le stockage des matériaux et des véhicules se fera au Nord de la parcelle ; Les engins de chantier seront équipés en huile Bio pour prévenir les potentielles pollutions d'hydrocarbures.

Les travaux sur le chantier se feront de jour. La nuit, la zone de chantier ne sera pas éclairée afin de supprimer les nuisances lumineuses. Les travaux se limiteront aux jours de semaine. Une base vie sera installée au nord-est de la parcelle

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La centrale photovoltaïque est prévue pour être exploitée pour une durée de 25 ans. Lors de sa phase exploitation, elle sera supervisée quotidiennement, par suivi à distance. Nouvergies possède déjà une équipe de maintenance sur Nantes et sera présente pour intervenir.

Trois passages annuels seront à prévoir pour la maintenance préventive.

Un plan de maintenance sera mis en place, définissant les missions du technicien, à savoir :

- Maintenance préventive (Contrôle des tables/modules, thermographie infrarouge, validation données de contrôle)
- Maintenance curative( intervention sur site lors d'une alerte de défaillance de l'installation).

L'entretien des sols sera réalisé par débroussaillage.

En fin d'exploitation, le site sera :

- soit rénové, les panneaux et onduleurs remplacés par des équipements neufs
- soit remis en état afin de laisser le terrain tel qu'à son état initial.

Dans tous les cas les éléments retirés (Panneaux, Onduleurs, Structures métallique, Câbles ) seront recyclés par la filière de valorisation dédiée(SOREN, autres).

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration préalable (DP)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface cloturée	14 335 m <sup>2</sup>
Puissance de la centrale	995 kWc
Puissance des panneaux	610 Wp
Nombre de panneau	1632
Surface totale/surface PV	26%

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   " E Lat. :   °   ,   " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   " Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   " Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La commune de La Chevrolière est soumise au Plan Local d'Urbanisme(PLU) modifié en mars 2016. Le projet est situé en zone A.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 7 km de la ZNIEFF type 2 : FORET DE TOUFFOU Le projet se situe à 2 km de la ZNIEFF type 1 : LAC DE GRAND-LIEU
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune non soumise à la loi Montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche ABP se situe à 15 km du projet. Stations D'Angelique Des Estuaires Des Berges De La Loire
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est située à plus d'un KM de la ligne de Coupure d'urbanisation
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'installation photovoltaïque n'engendrera pas de nuisances sonores.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivant le Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides ( <a href="http://sig.reseau-zones-humides.org/">http://sig.reseau-zones-humides.org/</a> ) mises à jour en 2023, Pas de zones humides sur l'emprise du projet, la zone humide la plus proche est à 1km à l'Est du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En dehors d'un site Natura 2000, les plus proches sont : - Natura 2000( Directive Oiseaux) : Lac de Grand Lieu - Natura 2000(Directive Habitats) : Lac de Grand Lieu  Distance : 2 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parc photovoltaïque ne modifiera pas les conditions d'écoulement et d'infiltration des eaux.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas excédentaire en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'a pas besoin d'alimentation en eau potable ou d'assainissement.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas implanté sur aucun zonage de protection environnemental. la nature de notre installation n'entraîne pas une perturbation sur la biodiversité existante, les arbres existantes seront concervées et nous allons planter deux rangées de haies.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les habitats et espèces recensés dans cette zone.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est en zonage A. il n'est pas en exploitation et les propriétaires ainsi que leurs enfants n'ont pas l'intention de l'exploiter. l'introduction d'une activité d'élevage en synergie avec la production le projet PV et prévue dans le cas d'une demande dans ce sens.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements seront essentiellement réalisés durant la partie travaux(3 à 5 mois) pour acheminer les engins de travaux et le matériel.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase chantier, des émissions sonores seront présentes, notamment pour le nivellement du terrain et le battage des pieux. Le chantier se déroulera en semaine et de jour.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier génère de faibles vibrations.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans un environnement rural et sans habitations environnantes, pour réduire son impact visuel sur les usagers de la route, en plus des haies existantes, nous allons planter d'autres haies.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A ce jour, la parcelle n'a aucune activité agricole, une introduction d'un élevage avec le projet est prévu en concertation avec la chambre d'agriculture et la mairie de la chevrolière.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La clôture du projet permettra le passage de la petite faune terrestre. Une petite ouverture de 15 cm de hauteur sera installée tous les 2.5m. En plus de la clôture, une haie sera installée autour de l'installation photovoltaïque masquant presque totalement la centrale (voir annexe 4). Cette haie sera constituée d'essences locales et entretenu annuellement.

Gestion des eaux pluviales

Les tables seront espacés de 7 m afin de laisser des surfaces libres pour l'écoulement des eaux de pluies. Pour réduire l'impact hydraulique, le terrain sera nivelé de façon à garder les deux petits ravins à leurs niveaux actuels et sans installations de tables photovoltaïques dans le but de conserver le ruissellement actuel des eaux pluviales. Une tranchée de 40cm/40cm en gravier au niveau de la fin des panneaux est prévue pour que l'eau qui coule sur les panneaux arrive dans la tranchée, cette tranchée permet de retenir l'eau en évitant la vitesse d'écoulement et augmente l'infiltration dans le sol.

La phase travaux ne se déroulera pas en période nocturne, aucun éclairage ne sera nécessaire. Les structures métalliques seront visées à l'aide de pieux battus, limitant l'anthropisation des sols.

Les arbres présents dans la parcelle seront évités, ils font partie de la biodiversité du site et permettent une meilleure insertion paysagère.

Un géotextile provisoire sera installé pour éviter les pollutions potentielles d'hydrocarbures venant des engins de chantier.

Une réserve incendie est projeté au nord de la parcelle avec une zone de remplissage devant et de circulation du camion pompier tout autour des tables photovoltaïques.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne s'implante pas sur une zone humide, est situé à distance des zones à enjeux environnementaux ZNIEFF1,2 et Natura 2000. Nous considérons que, par la petite taille du projet et son absence d'enjeu environnemental et foncier, ce projet peut être dispensé de la réalisation d'une étude environnementale.


L'impact du projet intégrant sa mesure de réduction par une haie paysagère est considéré comme faible

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Schéma de raccordement de la centrale PV	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus


Nom MABIRE

Prénom Clément

Qualité du signataire Directeur Général

À Nantes

Fait le 3 / 0 / 0 8 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)